

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction de l'Urbanisme

Monsieur Thibaut Jossart

Directeur

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 15/01/2026

N/Réf. : BXL30115_753_PU

Gest. : TS/TJ

NOVA : 04/PFD/2011213

Corr DU: Antoine STRUELENS
Lindsay LEJEUNE

BRUXELLES. Boulevard Belgica Rue Tielemans

(= partiellement en zone de protection de l'Ancienne maison communale de Laeken)

PERMIS D'URBANISME: Réaliser des travaux de modification des accès au parc L28 rue Tielemans et boulevard Belgica pour réalisation de la cyclostrade C223, travaux nécessitant des abattages d'arbres et de replantation

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 07/01/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 14/01/2026, concernant la demande sous rubrique.



1. Le long du bâtiment Mondia - Langs het Mondia-gebouw

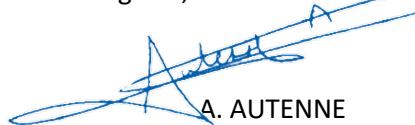


2. À l'entrée du pocket parc - Bij de ingang van het pocketpark

Simulation 3D de la situation projetée. Document extrait du dossier

Les travaux à régulariser n'ont pas d'impact négatif sur les vues vers et depuis l'ancienne maison communale classée. La demande ne soulève dès lors pas de remarques sur le plan patrimonial. La CRMS prend en outre bonne note du fait que l'abattage des 35 arbres (dangereux, en mauvais, moyennement bon état sanitaire ou présentant peu de chances de se développer) sera compensé par la replantation de 36 arbres à haute tige et de 75 arbustes. De manière générale, elle encourage une végétalisation maximale de la zone concernée par le projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE

Secrétaire


S. VAN ACKER

Président

c.c.: lleirens@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; crms@urban.brussels